

**Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration du CCAS
Séance du 4 mars 2025**

L'an deux mil vingt cinq, le mardi 4 mars, à dix-huit heures trente, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Actions Sociale se sont réunis en séance ordinaire, au lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Christian DRUELLE, en suite de convocation en date du 25 février 2025.

Nombre de membres en exercice : 11

Présents : 8	Présents : Christian DRUELLE, Président, Liliane DALONNEAU, Vice-Présidente, Elisabeth GANDEMER, Michel BESSERON, Françoise RICHARD, Olivia ETIENNE, Claudine DESMARES, Marie-Eve GAPIN formant la majorité des membres en exercice.
Pouvoir : 1	Absent ayant donné pouvoir : Floriane MARINA pouvoir à Olivia Etienne
Absents : 2	Absents non représentés : Yasmine COUTARD, Eric BOUCHET
Votants : 9	A été élue secrétaire de séance à l'unanimité : Madame Françoise RICHARD Le quorum étant atteint, le Conseil d'Administration peut donc valablement délibérer.

**Délibération n° 2025-01 :
Rapport d'orientations budgétaires (R.O.B) 2025**

M. Le Maire-Président informe que chaque année le Conseil d'Administration est amené à débattre des orientations du Centre Communal d'Action Sociale. Le Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) constitue la première étape du cycle budgétaire avant le vote du budget primitif.

Conformément à l'article L. 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) par renvoi de l'article L. 5217-10-4 du CGCT, pour les communes et les établissements publics de plus de 3500 habitants, le Maire-Président présente au Conseil d'Administration avant l'examen du budget un rapport sur les orientations budgétaires.

La loi 2015-991 du 7 août 2015 portant « nouvelle organisation territoriale de la République » (loi NOTRe) précisée par le décret 2016-841 du 24 juin 2016 a renforcé le rôle du ROB en définissant son contenu. Le rapport joint en annexe vise à introduire ce débat.

Le Conseil d'Administration,
Après en avoir délibéré :

-PREND ACTE de la présentation du rapport d'orientations budgétaires pour 2025, joint en annexe et de la tenue d'un débat.

La Secrétaire de séance,

Françoise RICHARD



Pour extrait certifié conforme,
Chanceaux-sur-Choisille, le 4 mars 2025

Le Maire-Président,
Christian DRUELLE

